



## Notes de discussion

Date

25.04.2008

---

# Libre circulation des personnes : pas de loup dans la bergerie

**Jean-Daniel Gerber, Secrétaire d'Etat et Directeur du SECO**

Nous voulons une libre circulation contrôlée. A cet effet, la Suisse a prévu, comme vous le savez, différents garde-fous : délais transitoires, clauses de sauvegarde et mesures d'accompagnement contre la sous-enchère salariale.

La surveillance continue de l'ouverture du marché du travail est aussi un maillon essentiel de ce dispositif de sécurité. Les effets de la libre circulation sur le marché du travail suisse sont pris en compte de manière statistique ; ils sont suivis et font l'objet d'un rapport annuel. Cette année, nous vous présentons le 4<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire relatif à l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, qui couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juin 2002 et le 31 décembre 2007.

« cry wolf » – crier au loup. C'est l'expression qu'utilisent les Américains pour qualifier ceux qui sans cesse mettent en garde les autres, sans raison, qui répandent la peur, qui donnent de fausses alarmes... qui crient au loup alors qu'il n'est même pas là. Jusqu'au point où il y a distorsion de la vérité. Si bien que lorsque le danger menace vraiment, plus personne n'écoute les avertissements.

« Cry wolf »... « Gare au loup », est un jeu bien connu en politique. On y a joué, et on y joue encore aujourd'hui, eu égard à la libre circulation :

- lors des votations en vue des Bilatérales I en 2000, d'aucuns ont mis en garde contre les Espagnols et les Portugais ;
- en 2005, on a agité le spectre du plombier polonais, cet artisan du dumping salarial ;
- aujourd'hui, dans les débats sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Bulgarie et à la Roumanie, on met en garde contre des Roms criminels venus de Roumanie. Afin de relativiser ce « nouveau » danger, je ne donnerai qu'un seul chiffre : le nombre de personnes de nationalité roumaine incarcérées en Suisse est

resté stable ces dernières années : il est d'une vingtaine ! Cela représente environ un demi pour-cent de tous les détenus en Suisse.

Crier au loup est un jeu dangereux. Pour notre part, nous nous efforçons d'analyser objectivement les opportunités et les risques que recèle l'ouverture du marché du travail et de tirer, de manière systématique, les enseignements des mesures lancées. Nous travaillons en continu, de manière très empirique. Et nous publions régulièrement les résultats de nos travaux, notamment sous la forme du rapport de l'Observatoire de cette année. Nous sommes également prêts, le cas échéant, à tirer les conséquences politiques qui s'imposent.

Dans le cadre du rapport de l'Observatoire publié cette année aussi, nous pouvons pleinement rassurer les gens :

- l'immigration est sous contrôle et conforme aux besoins de l'économie suisse ;
- de façon générale, ni impact négatif sur le niveau des salaires, ni éviction des actifs suisses par la main-d'œuvre étrangère n'ont été constatés ;
- et dans le domaine des assurances sociales, nous ne constatons pas non plus de charges excessives, les surcoûts ayant même été moins élevés que prévu.

Serge Gaillard vous présentera en détail les résultats de la nouvelle mouture du rapport de l'Observatoire. Mais avant cela, j'apporterai quelques précisions importantes.

Bien entendu, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas, de façon globale, d'incidence négative sur le taux de chômage ou d'effet de frein sur les salaires, que l'on ne relèvera pas, ici ou là, de conséquences négatives :

- on ne saurait ainsi exclure que, dans certaines régions ayant un taux élevé de travailleurs frontaliers comme le Tessin et la région lémanique, l'immigration et l'offre croissante de travailleurs aient freiné le recul du chômage ;
- il se peut aussi que les opportunités accrues de recrutement concourent, ponctuellement, à un fléchissement de la progression salariale.

Que ces effets négatifs soient difficiles à démontrer et n'aient qu'un caractère isolé ne saurait être, on peut le comprendre, une grande consolation pour les personnes touchées. Toutefois, les responsables politiques ont l'avenir du pays entre leurs mains et ils doivent garder la vision d'ensemble et veiller à la proportionnalité. Nous ne devons pas oublier une chose : le présent rapport s'efforce de déceler, quasiment à la loupe, les effets négatifs de l'ouverture du marché du travail. Ce dont il ne parle pas, c'est de l'alternative à la libre circulation des personnes.

L'alternative en question est l'enterrement pur et simple des Bilatérales I avec pour corollaire une perte énorme de compétitivité pour nos entreprises par rapport à leurs homologues européennes. La Suisse connaîtrait alors une période de crise et d'insécurité juridique et verrait sa place économique affaiblie. La perte de la libre circulation des personnes signerait l'arrêt de mort de la croissance économique en Suisse ! Pour moi, ce n'est pas de la politique fiction : ce scénario aurait de lourdes répercussions sur l'évolution des salaires et sur le taux de chômage.

Les milieux économiques ne contestent pas l'importance de la libre circulation des personnes pour l'économie. L'accord a été un moteur de la croissance. Il renforce l'attractivité de la place économique et sauvegarde des emplois. En 2007, le nombre des actifs a progressé de 109 000 (+2,5%) ! L'enquête publiée la semaine dernière par EconomieSuisse et l'Union patronale montre clairement le soutien quasi unanime dont cet accord fait l'objet.

Un grand nombre d'enquêtes scientifiques corroborent ces résultats. L'étude récemment publiée par l'Université de St-Gall sur la situation des PME dans l'économie suisse (« KMU-Landschaft im Wandel ») montre que, pour ces entreprises, un « marché du travail ouvert » est un facteur capital, plus essentiel encore que les questions de l'environnement fiscal, des charges salariales ou de la flexibilité du temps de travail. C'est important aussi pour les travailleurs suisses car les PME, on le sait, fournissent deux tiers des emplois en Suisse.

Cela m'amène à un dernier point. J'entends souvent dire : la libre circulation c'est peut-être une belle chose, utile en période de croissance, mais que se passe-t-il lorsque la conjoncture s'assombrit ? Je ferai trois remarques à ce propos :

- Les flux migratoires découlent des fluctuations conjoncturelles, c'est-à-dire qu'ils dépendent des besoins en personnel des entreprises. Lorsque la croissance économique ralentit, moins de citoyens européens immigreront en Suisse. C'est un premier point.
- D'autre part, les migrants en provenance de l'Union sont plus jeunes, qualifiés et mobiles. Ils risquent donc moins de perdre leur emploi ou de ne pas en retrouver. Par ailleurs, le taux de retour au pays des citoyens de l'UE est relativement élevé (bien supérieur à 50% en moyenne). En période de mauvaise conjoncture, une bonne part des citoyens européens devrait quitter la Suisse pour chercher un emploi à l'étranger.
- Bien entendu, les travailleurs de citoyenneté européenne ont droit aux prestations de l'assurance-chômage, au même titre que les Suisses, quand ils y ont cotisé suffisamment longtemps. Ce n'est que justice. A ce jour, les conséquences de la libre circulation sur les assurances sociales sont des plus apaisantes. A titre d'exemple, le pourcentage d'étrangers parmi les chômeurs est resté stable ces dernières années et a même légèrement reculé malgré l'augmentation du pourcentage d'étrangers parmi la population.

Pour résumer :

La libre circulation a été un moteur de l'économie ces dernières années. Elle est un maillon fort de nos relations bilatérales avec l'UE. Perdre cet accord prêterait gravement l'accès au marché, la compétitivité de la Suisse et la voie bilatérale. La libre circulation des personnes garantit aussi que les Suissesses et les Suisses qui souhaitent travailler et vivre dans un pays de l'UE puissent avoir un accès libre, sans discrimination, à l'espace européen. C'est une chose que l'on oublie souvent. Aujourd'hui, près de 400 000 ressortissants suisses vivent et travaillent dans l'UE.